

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les retraités de la Fonction publique et la revalorisation de leurs pensions

Le pôle des retraités de la Fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière a été reçu le 13 octobre par le Directeur de cabinet du Ministre de la Fonction publique.

Nous avons fermement dénoncé l'absence de négociations salariales alors que le pouvoir d'achat des actifs et des retraités se dégrade de jour en jour.

Le pôle des retraités a argumenté sur quatre questions :

- * la perte de pouvoir d'achat, estimée à environ 5%, pour les années 2000 à 2003
- * l'écart constaté fin août entre l'inflation(+1,8%) et la revalorisation des pensions accordée en janvier (+1,5%)
- * la nécessité d'anticiper sérieusement l'inflation 2005 par une mesure significative au 1^{er} janvier afin de compenser les prélèvements sociaux supplémentaires et la hausse des prix
- * l'indispensable revalorisation du minimum de pension dans la Fonction publique.

La délégation a insisté pour qu'une réponse rapide soit apportée aux retraités concernés.

Paris, le 14 octobre 2004

Pour le pôle des retraités FP
Jacques MAURICE
Secrétaire Général de la FGR-FP

Contacts :

ANR La Poste et France Télécom - ☎ 01.43.79.37.18

FGR-FP - ☎ 01.47.42.80.13

FNOM - ☎ 01.45.82.23.20

UNPRG - ☎ 01.40.34.87.14

UNRP - ☎ 01.53.35.87.40